

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2025

1. Acceptation et hiérarchie contractuelle

Les présentes conditions générales de vente, de livraison et d'installation, ainsi que les conditions particulières, sont réputées acceptées par le Client, même en cas de contradiction avec ses propres conditions générales ou particulières d'achat, sauf acceptation écrite expresse d'IT Belgium SRL.

L'ordre de priorité contractuel est : Offre/Bon de commande > Conditions particulières > CGV > Annexe RGPD (DPA).

2. Prix et indexation

Sauf dispositions contractuelles particulières, nos offres et listes de prix sont indicatives et non contractuelles. Les prix s'entendent hors taxes, frais d'emballage et de port à charge du Client. Les prix peuvent être ajustés en cas de hausse des coûts fournisseurs (par ex. Microsoft, hébergeurs), avec préavis de 30 jours ; une indexation annuelle peut s'appliquer selon l'indice santé (nouveau prix = prix actuel x nouvel indice / indice de référence).

3. Engagements

Seuls les membres de la direction d'IT Belgium SRL peuvent engager la société. Les offres de nos intermédiaires/agents/ingénieurs doivent être confirmées par la direction.

4. Délais de livraison

Les délais sont indicatifs et non de rigueur. Un retard ne donne pas droit à annulation ni indemnisation, sauf stipulation expresse. Les marchandises sont facturées au tarif en vigueur à la date de fourniture.

5. Agréation

Le matériel est réputé vendu, réceptionné et accepté en nos établissements. Il voyage aux risques du destinataire, même en cas de livraison 'franco'. Le Client retire/accepte la marchandise dans les 5 jours suivant l'avis de mise à disposition.

6. Réclamations

Toute réclamation sur les marchandises doit être adressée par recommandé dans les 5 jours suivant la réception, en mentionnant le numéro de facture/note d'envoi ; passé ce délai, elle n'est plus recevable. Les retours nécessitent notre accord écrit. Toute réclamation sur facture doit être signalée dans les 10 jours, sinon la facture est réputée acceptée. Une réclamation ne suspend pas le paiement.

7. Garantie & Sauvegardes (Backups)

7.1 Garantie — La garantie légale de conformité est de 2 ans pour les consommateurs privés (art. 1649bis et s. C. civ.). Toutefois, si une autre durée de garantie est mentionnée sur la facture ou le bon de commande, cette durée spécifique prévaut, sauf dispositions impératives contraires. Le Client informe IT Belgium SRL par lettre recommandée dans les 2 mois suivant la découverte du défaut. La garantie couvre exclusivement les défauts matériels du support ; elle n'implique ni l'adéquation d'un logiciel à un usage particulier, ni la récupération des données. Sauf prestation de sauvegarde spécifiquement commandée conformément à l'article 7.2, le Client procède, avant toute intervention, à une sauvegarde de ses données. 7.2 Sauvegardes / Backups effectués par IT Belgium SRL — À la demande expresse du Client et sur base de ses instructions, IT Belgium SRL peut réaliser des opérations de sauvegarde. Sauf stipulation écrite contraire, la sauvegarde porte toujours sur l'intégralité de la machine (image complète/bare-metal ou équivalent), et non sur une sélection de fichiers/dossiers. La prestation consiste en une copie technique vers le support/destination indiqués par le Client (disque externe, NAS, cloud, etc.). Aucune analyse, vérification, ni assainissement du contenu n'est réalisé ; IT Belgium SRL n'effectue aucun contrôle antivirus/antimalware, ni audit de conformité ou de licéité des données.

Exclusion — IT Belgium SRL ne peut être tenue responsable si les données initiales présentent une compromission préalable (malwares, backdoors, corruption, etc.) ou un contenu illicite. La sauvegarde étant une opération purement technique, elle peut copier à l'identique une

compromission ou un contenu illicite pré-existant. Toute vérification, désinfection, remédiation de sécurité ou mise en conformité fera l'objet d'une commande séparée.

Conditions préalables — Le Client garantit la disponibilité des accès/identifiants, des clés de chiffrement, de l'espace suffisant sur le support de destination, ainsi que l'absence d'entraves (droits/verrous/politiques) empêchant la copie. À défaut, le temps passé pour diagnostiquer/remédier est facturé selon le tarif ci-dessous. Tarification — Forfait de 125 € HTVA couvrant jusqu'à 2 heures d'intervention ; au-delà, 95 € HTVA/heure, par tranches de 15 minutes entamées. Les supports, déplacements et prestations complémentaires (tests de restauration, chiffrement, planification, rapports, durcissement sécurité) sont facturés en sus. Restauration — Toute restauration (totale/partielle, bare-metal ou fichier) n'est pas incluse et fera l'objet d'une facturation distincte (même barème, sauf stipulation contraire).

8. Responsabilité

La responsabilité d'IT Belgium SRL est limitée, sauf faute lourde ou intentionnelle, au montant maximal équivalent à 20 % du prix du service concerné ou à un mois d'abonnement pour les services cloud/SaaS. Sont exclus les dommages indirects (perte de bénéfices, d'image, de données non sauvegardées). IT Belgium SRL n'est pas responsable des interruptions dues à des fournisseurs tiers, à la force majeure (cyberattaque, panne réseau, etc.) ou à des événements indépendants de sa volonté.

9. Contrat

En cas d'inexécution ou de mauvaise exécution, l'indemnisation totale ne peut excéder le plafond défini à l'article 8.

10. Contrats d'hébergement, maintenance et cloud

Les conditions spécifiques d'hébergement/maintenance/cloud font partie intégrante des présentes.

11. Propriété intellectuelle et licences

Les logiciels restent la propriété de l'éditeur. Licence d'utilisation non exclusive et non transférable. Le Client respecte les contrats de licence et s'interdit toute contrefaçon. IT Belgium SRL peut réaliser des vérifications raisonnables sur préavis.

12. Acompte

Sauf stipulation contraire, 50 % à la commande et solde à la livraison/mise en ligne. Les acomptes ne constituent pas des arrhes.

13. Défaut de paiement

En cas de défaut de paiement, IT Belgium SRL peut résilier les contrats en cours par notification écrite, sans indemnité pour le Client. Réserve de propriété jusqu'au paiement intégral. Le Client informe immédiatement de toute saisie et permet la reprise de possession des marchandises.

14. Conditions de paiement et pénalités

Paiement à la livraison, sauf accord écrit contraire. En cas de retard : intérêts au taux légal B2B et indemnité forfaitaire de 10 % (min. 150 €). Suspension possible après J+15 ; résiliation après J+30. En cas de résiliation à charge du Client, indemnité de 30 % du prix total.

15. Solidarité

Si la facture est établie à un tiers à la demande du donneur d'ordre, le donneur d'ordre et le tiers sont solidairement responsables.

16. Attribution de compétence

Droit belge. Tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Nivelles (ou Justice de paix de Tubize selon le cas).

IT Belgium srl

Route de la Hesbaye 418 – 5310 Eghezée

Tel : 02 888 95 26 – Fax : 070 41 63 64

T.V.A. BE.0859.787.214

<https://www.itbelgium.be>

©i-T Belgium 10/2025

Remplace tout autres conditions précédemment créer

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2025

17. Contenu fourni par le Client

Le Client fournit le contenu et en est responsable. IT Belgium SRL peut refuser tout contenu illicite ou contraire aux lois ; la production ou le service peut être suspendu.

18. Reconduction automatique

Certains produits et services sont reconductibles automatiquement. Un préavis est adressé 30 jours avant l'échéance ; le Client peut annuler avant la date de reconduction.

19. Protection des données personnelles (RGPD)

IT Belgium SRL respecte le RGPD. IT Belgium SRL peut agir comme sous-traitant et traite les données sur instruction du Client ; notification des incidents sous 72 h ; le Client dispose de 30 jours après fin de contrat pour récupérer ses données.

20. Durée minimale Microsoft 365

Tout abonnement ou service Microsoft 365 souscrit via IT Belgium SRL est conclu pour une durée minimale de 12 mois, conformément aux conditions imposées par Microsoft. Aucun remboursement ou résiliation anticipée ne pourra être accordé avant l'expiration de cette période minimale, sauf cas de force majeure ou disposition expresse prévue par Microsoft.

IT Belgium SRL

Route de la Hesbaye 418 – 5310 Eghezée

Tél. : 02 888 95 26 – Fax : 070 41 63 64

T.V.A. BE.0859.787.214

<https://www.itbelgium.be>

® IT Belgium 10/2025 – Remplace toute version antérieure



itbelgium
wedoitforyou



IT Belgium srl

Route de la Hesbaye 418 – 5310 Eghezée

Tel : 02 888 95 26 – Fax : 070 41 63 64

T.V.A. BE.0859.787.214

<https://www.itbelgium.be>

®i-T Belgium 10/2025

Remplace tout autres conditions précédemment créer